



Intervenir rapidement auprès d'un agent victime d'une agression

POUR UNE PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DES AGENTS AGRESSÉS SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL

À la suite d'une agression verbale ou physique sur leur lieu de travail, vos agents peuvent demander à être accompagnés pour surmonter cette épreuve.

Véritable soutien destiné aux agents victimes d'agression, ce programme permet de prévenir les arrêts longs et favorise le maintien en activité.

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME REACTION ?

REACTION, programme court de 3 à 5 séances maximum, réalisé immédiatement après l'agression, permet une reprise rapide de l'activité si l'agent est en arrêt, ou le maintien dans l'activité, et prévient l'apparition de troubles psychopathologiques conséquents à une agression.

REACTION aide les agents à surmonter le traumatisme lié à une agression et prévient les arrêts de longue durée.

Cet accompagnement psychologique se déroule sous forme de séances individuelles de « débriefing ».

Assurées par un(e) psychologue clinicien(ne) membre de notre réseau, elles sont intégralement prises en charge dans le cadre de votre contrat d'assurance du personnel.

Une réaction immédiate à l'agression

Dès réception de votre demande, qu'il y ait ou non arrêt de travail de l'agent agressé, le(la) psychologue Dexia Sofcap – Dexia Sofciah prend contact directement avec l'agent, afin de faire le point sur la situation et d'analyser la demande.

Suite à ce pré-entretien téléphonique, votre agent sera orienté vers un(e) psychologue membre de notre réseau pour débiter les séances.

Quels sont les bénéfices du programme REACTION ?

Pour l'agent :

- L'opportunité de surmonter rapidement le choc de l'agression.
- Une prise en charge immédiate par un(e) psychologue
- Une garantie de confidentialité.
- Une aide à la reprise et/ou au maintien dans l'emploi.

Pour l'employeur :

- La mise en place d'une action rapide et ponctuelle pour prévenir les arrêts.
- L'organisation et le suivi entièrement pris en charge par notre service.
- La mise à disposition d'un réseau national de psychologues cliniciens compétent(e)s et garants du code de Déontologie des psychologues.

A QUI EST DESTINÉ LE PROGRAMME REACTION ?

REACTION s'adresse aux agents de la collectivité ou de l'établissement couverts par votre contrat d'assurance du personnel, sous certaines conditions.

L'agent doit notamment être demandeur de cette prestation et doit avoir été confronté à une situation d'agression ou à caractère traumatique. La situation de l'agent concerné est évaluée par le(la) psychologue Dexia Sofcap – Dexia Sofciah à réception de la déclaration d'accident de service.

La prise en charge de vos agents dépend de conditions d'éligibilité. Il existe cependant d'autres solutions. N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 48 14 60. Au cas où certaines situations ne satisferaient pas ces critères, nous étudierions ensemble le programme le mieux adapté à l'agent en difficulté.

L'unité de Soutien psychologique et Maintien dans l'Emploi, une équipe à votre écoute

Pour mettre en place le programme REACTION, pour savoir comment le présenter à vos agents, ou pour toute autre demande d'information, notre équipe se tient à votre disposition.

Nous vous accompagnerons tout au long de cette démarche.

Pour cela, il vous suffit de nous contacter :
au 02 48 48 14 60 ou par mail : sme@dexia-sofaxis.com



**REACTION,
UN PROGRAMME RAPIDE ET COURT POUR FAIRE FACE AUX AGRESSIONS**

